

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé/Reçu le



17099716

03 JUL. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0439099402

Dénomination

(en entier) : **BRIGHTWORLD ENTERPRISES**

(en abrégé) : **BWE**

Forme juridique : SPRL

Siège : avenue Henry Dunant, 50/5, 1140 Evere
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : modification statutaire

Il résulte d'un acte passé devant Maître Bruno MARIENS, notaire associé à Kortenberg, le 26 juin 2017 (encore à enregistrer) il paraît que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « BRIGHTWORLD ENTERPRISES » en abrégé « BWE » ayant son siège social à 1140 Evere, Avenue Henry Dunant, 50 boîte 5, numéro d'entreprise 0439.099.402 RPM Bruxelles, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires confirment d'avoir reçu le rapport spécial du gérant portant sur l'extension de l'objet social, inclus la situation active/passive au 31/03/2017 et ils dispensent le président de la lecture de ce rapport.

Deuxième résolution

L'assemblée désire d'étendre les activités de la société et décide de compléter l'objet social actuel de la façon suivante:

- ☐ « Construction de réseaux d'adduction, de distribution et d'évacuation des eaux;
 - ☐ Travaux de terrassement: creusement, comblement, nivellement de chantiers de construction, ouverture de tranchées, dérochement, destruction à l'explosif, etc. ;
 - ☐ Rabattement de la nappe aquifère et drainage des chantiers des constructions;
 - ☐ Déblayage des chantiers;
 - ☐ Exécution de forages horizontaux pour passages de câbles ou de canalisations;
 - ☐ Travaux de plomberie, installation dans des bâtiments ou autres constructions de plomberies et app. Sanitaires, conduites et raccordements de gaz ou d'eau, installation d'extinction automatique d'incendie, etc.
 - ☐ Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air;
 - ☐ Installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de systèmes de chauffage à l'électricité, au gaz et au mazout, chaudières, matériels et conduites de ventilation et de climatisation, etc.
 - ☐ Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation, travaux d'isolation;
 - ☐ Installation de stores et bannes;
 - ☐ Autres travaux d'installation n.d.a. y compris installation d'accessoires;
 - ☐ Travaux d'installation générale, autres travaux de finition, nettoyage de bâtiments nouveaux et remise en état des lieux après travaux;
 - ☐ Autres travaux d'achèvement et de finition des bâtiments n.d.a.;
 - ☐ Nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues appliquées aux parties extérieures des bâtiments;
 - ☐ Exécution de travaux de rejointoiement et autres activités de construction spécialisées;
 - ☐ Montage et démontage d'échafaudages et de plates-formes de travail;
 - ☐ Location avec opérateur de matériel de construction ;
 - ☐ Intermédiaires du commerce en fournitures pour plomberie, matériels d'installation électrique à usage domestique et installations de chauffage;
 - ☐ Elagage des arbres et des haies, création et entretien de jardins, de parcs et d'espaces verts pour installations sportives;
 - ☐ Consultance métier pour entreprises et sociétés;
 - ☐ Consultance Informatique pour entreprises et sociétés.
- L'énumération ci-dessus est exemplative et non limitative. »
- L'assemblée décide d'adapter les statuts aux résolutions qui viennent d'être prises.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

Troisième résolution

L'assemblée générale confère (pour autant que besoin) tous les pouvoirs au gérant(s) pour l'exécution des résolutions qui précèdent et à Bruno MARIENS et Marie Chantal DE BOOSERE, notaires associés à Kortenberg, pour la coordination des statuts et (pour autant que besoin) au bureau comptable «BVBA ACTA Team S.P.R.L. » ayant son siège à Zaventem, Nr. d'entreprise RPM-Bruxelles 0418.514.814 (avec la possibilité de substitution) afin de réaliser toutes les formalités nécessaires auprès de l'administration, en ce qui concerne les modifications actuelles.

Pour extrait analytique

déposé simultanément : expédition de l'acte et statuts coordonnés

Notaire Bruno MARIENS